



Limite autorité parental

Par **Myst Altmeyer**, le **04/04/2018** à **23:59**

Bonsoir,

Je viens sur ce forum car je suis confronter à un nouveau problème et je suis à la recherche de réponses soutenue avec des arguments (si possible des textes de lois).

Le problème actuel:

Les parents de ma petite amie font tout pour la forcer à rompre depuis 2 semaines alors qu'elle et moi ne le souhaitons pas.

Je voulais donc connaitre les limites de leurs droits car c'est mal parti pour se voir et je me demande même si ils ont le droit de nous interdire de se voir sachant que je ne suis ni dangereux pour elle, ni de mauvaise influence.

Le contexte:

On s'est rencontré lorsque nous étions tout deux mineurs.

Aujourd'hui je suis majeur depuis 1 an et elle toujours mineur, elle aura bientôt 17 ans.

Notre histoire est longue mais avec ses parents ça ne s'est jamais bien passer.

Elle est dans une famille ou ils sont 8 enfants à etre encore a la maison. Étant la plus grande, la mère abuse d'elle pour tout faire. Laver ses petits frères et soeurs jusqu'à la laisser gérer son petit élevage canin avec sa soeur de 14 ans.

Dans cette famille les enfants sont manipulés, rabaissés, voire menacés, et le chantage affectif est toujours utilisé.

Voulant le bonheur de ma petite amie, j'ai donc toujours fais en sorte de lui donner confiance en elle et l'ai toujours inviter à suivre ses envies. Faire ses choix à elle.

Cependant elle à la trouille de ses parents et est trop sous leur emprise pour leurs faire face et donner son avis.

Une mère manipulatrice et un père qui sert de soldat si besoin, c'est pas simple...

Récemment, elle à même démissionné de son école. Elle, elle voulait finir son année et se

réorienter mais les parents avaient d'autres projets et l'ont fait céder rapidement.

De mon côté pour ne pas envenimer les choses je rendais parfois des services aux parents, sortant de mon rôle de petit amis pour aider les parents à qui je ne devais rien. Ça permettait que ça n'eclate pas. Étant pour eux une menace qui rendait leur fille plus réfléchie et l'amenait à s'affirmer.

Et il y a trois semaines, j'ai pas dis oui tout de suite pour un service que me demandais la mère avec ma voiture.

Et là c'était fini.

Ma petite amie à été privée de sortie permanente. Puis de téléphone à partir de 20h pour ne pas qu'on puisse s'appeler. Ensuite on lui a levé son interdiction de sortir. Mais elle peut sortir que si ce n'est pas avec moi. Et enfin ils veulent réduire nos contact et lui on dit qu'ils aimeraient qu'elle rompe avec moi...

Elle m'a également signalé qu'ils voulaient me parler pour "foutre la merde"...

Pour le moment je ne peux donc rien faire, si ce n'est espérer que ma petite amie s'affirme et affirme notre couple. Mais connaissant l'ampleur de l'emprise qu'on les parents sur leurs enfants, la manipulation et toutes ces choses derrière, il se peut très bien selon moi qu'elle ne trouve pas cette force à temps.

Voilà pourquoi j'aimerais connaître ma marche de manoeuvre et les limites de ses parents qui l'a prive de notre relation sans raisons valables et surveillent parfois ses échanges avec moi.

Merci de votre compréhension, de votre aide et désolé pour les éventuelles fautes, je suis sur un smartphones et ce n'est pas simple.

Bonne journée.